



**Compte rendu de groupe de travail :
énergie et territoires
analyse du domaine du bâtiment
mardi 8 juin 2010 après-midi**

L'objectif de ce groupe de travail est de débattre de la problématique de l'énergie sur les territoires pour préparer les travaux de la conférence bretonne de l'énergie. Les sujets identifiés pour être traités dans ce groupe sont les suivants :

- Bâtiments
 - Transports
 - Urbanisme et Habitat
 - Entreprises artisanales, industrielles et agricoles
 - Ingénierie territoriale, réseaux et relais
 - Précarité énergétique
- Cette première réunion du groupe de travail « énergie et territoires » de la conférence bretonne de l'énergie a été consacrée au bâtiment, qui consomme plus de 40 % de l'énergie finale et contribue pour près du quart des émissions de gaz à effet de serre. La problématique est prégnante sur l'ancien car le parc de bâtiments ne se renouvelle que de 1 % par an. En Bretagne, 55% des logements sont antérieurs à toute réglementation thermique, avec davantage de maisons individuelles (77%) que dans les autres régions.
 - Afin de partager le constat sur ce domaine, un tableau (annexé au présent compte rendu) a été élaboré, commenté et complété par les apports des différents participants ; ce qui permet suite au débat de dégager des pistes d'actions.
 - La Bretagne est en situation de précarité électrique. Il faut éviter d'aggraver cette situation en installant des chauffages électriques dans les logements neufs (pouvant impliquer des renforcements coûteux de réseaux) et réduire la consommation des ménages chauffés à l'électrique, par la régulation avec un gain potentiel de l'ordre de 15 % de la consommation, et l'isolation certes plus coûteuse.
 - Les collectivités locales et l'État doivent montrer l'exemple dans leurs pratiques, introduire des clauses sur les performances post-travaux dans les appels d'offre, valoriser les professionnels qui s'engagent dans une démarche de qualité de

prestation (qualification, certification) et aller jusqu'à l'analyse des productions de gaz à effet de serre générées par la construction de l'ouvrage.

- Les particuliers qui souhaitent faire des travaux sont bien souvent démunis pour trouver l'interlocuteur pertinent et ne passent pas forcément à l'action après le diagnostic. Les démarches de la CAPEB et de la FFB, encourageant les professionnels à proposer un diagnostic plus global, vont dans ce sens. Les agences locales de l'énergie sont actives sur ce champ mais dépassées par les demandes. Les collectivités pourraient avoir un rôle de facilitateur à jouer (opérations groupées de diagnostic, montages type cluster).
- L'homogénéisation des critères d'octroi des subventions par les différents financeurs (éco-conditionnalité) permettrait d'augmenter l'effet de levier des financements.
- Les intervenants sur le domaine sont nombreux et il manque une cohérence, un lieu d'échanges pour diffuser la connaissance des bonnes pratiques. A cet effet, un réseau est en cours de constitution sur ces thèmes, en partenariat avec l'IRPA (Institut Régional du Patrimoine) et la Région. Au sein des collectivités locales, il manque un lieu d'échanges sur les expériences et pratiques. C'est l'objet de la conférence et surtout de ses groupes de travail.
- L'évaluation de tous ces dispositifs est essentielle. Il faudrait que toutes les actions qui relèvent de CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) soient déposées pour permettre la mesure des efforts.
- De plus un item est complètement absent dans le recensement des actions : le soutien aux innovations.
- Prochains thèmes proposés de ce sous groupe « bâtiment » du groupe « énergie et territoires » :
 - présentation des études de la cellule économique de Bretagne « constructions et développement durable en Bretagne » ;
 - point sur la précarité énergétique.